



Marseille

1885



Monsieur et très-honoré Maître,

L'accueil si bieureillant que vous avez daigné faire à ma lettre, m'encourage à venir vous remercier des démarches que vous avez eu l'extrême obligeance de tenter en ma faveur.

Ces démarches ont à mes yeux un très-haut prix et je les apprécie bien plus que le résultat que j'en attends.

Je m'efforcerai d'en être digne par les études que je poursuis sous l'habile direction de M. Marion, qui apprend à ses élèves combien la science zoologique doit être fière d'avoir à sa tête M. le Professeur de Lacaze-Duthiers.

Mais, puisque c'est auprès de l'éminent membre de l'Institut que les naturalistes trouvent aide et protection, j'ose espérer que les Archives de zoologie expérimentale seront ouvertes pour la faune des Protozoaires du vieux port de Marseille, recherches qui seront entièrement terminées à la fin de l'année.

Dans cet espoir et en sollicitant toute
votre indulgence, veuillez agréer,

Monsieur et très-honoré Maître,
l'expression de mes respectueux hommages et de
ma vive gratitude.

Paul Gourret
Professeur de Zoologie à la faculté des Sciences
Marseille, 21 décembre 1885

Monsieur et très-Honorable Maître,

Connaisant l'extrême bienveillance avec laquelle vous accueillez les desiderata des jeunes naturalistes, je crois ne pas vous déplaire en ayant encore recours à votre bonté.

Malgré les nombreux envois faits par vos laboratoires, je ne puis, à Lyon, entreprendre des études de faunes, étudiés vers lesquels mon maître, M. le professeur Marion m'a constamment poussé. Et cependant il me semble que la Topographie zoologique de Banyuls, faite à l'exemple de la Topographie de Marseille publiée récemment par M. Marion, constituerait un travail d'ensemble très-utile à la Science.

Si ma position de fortune me permettait de me rendre dans votre laboratoire des Pyrénées, depuis longtemps déjà j'aurais sollicité la faveur d'y être admis et de commencer sous votre haute direction l'exécution de ce plan.

Après bien des hésitations, mais certain que ma demande, si elle ne peut être agréée, ne saurait être prise en mauvaise part, je me décide,

Monsieur et très-honoré Maître, à venir solliciter
avant de vous une fonction dans votre laboratoire
de Banyuls, fonction qui ne serait pas incompatible
avec celle de Maître de Conférences, surtout en
considérant que les conférences de Zoologie pourraient
être faites à Lyon pendant le semestre d'hiver,
puisque les cours des professeurs sont semestriels et
que ceux de M. Sicard ont lieu en été.

Cette combinaison que j'ai l'honneur de vous
soumettre très-respectueusement, serait favorablement
accueillie, je l'espère, par M. Sicard. Elle me
permettrait d'ailleurs de recueillir des matériaux
suffisants pour intéresser nos étudiants aux
choses de la Zoologie, leur faire connaître les
Invertébrés dont l'étude est si délaissée à notre
Faculté des Sciences, ouais permettre à certains
d'entre eux de pouvoir plus tard préparer
dans l'un de vos laboratoires leurs thèses de
doctorat.

Si ma requête pouvait avoir votre
approbation et qu'il vous fut agréable
que je me présente devant vous, je
serais très-honoré de me mettre à votre

entière disposition.

En vous priant d'excuser la liberté que j'ai
été prendre, veuillez recevoir,

Monsieur et très-honoré Maître,
l'expression de mes respectueux hommages et de toute
ma gratitude.



Paul Gourret

maitre de Conférences à la Faculté des Sciences
Lyon, le 22 Juillet 1886.

18 8^e 1888

La première est le laboratoire de Bactériologie de l'École de Médecine, créant que M. Liard souhaitait, mais contre laquelle l'École et la Faculté s'étaient exercés.

La seconde est le laboratoire zoologique d'Endoume dont les travaux de construction avaient été suspendus lorsque j'ai pu faire achever.

De plus, je voulais reprendre la question si ancienne de l'établissement d'une faculté de Médecine à Marseille et j'espérais la faire aboutir.

Enfin, grâce à mon opposition, le Conseil n'a pas cru devoir supprimer le jardin botanique annexé à la faculté des Sciences et dirigé par M. Heckel, alors que tous les membres étaient unanimes pour en voter la suppression.

C'est donc dire que je représente au Conseil l'enseignement supérieur, que je l'ai défendu quand on l'a attaqué et que je me suis efforcé aussi d'en poursuivre le développement.

Les diverses considérations qui précèdent me font espérer que votre puissante protection me sera acquise et que M. Liard ne va refuser plus à me nommer Directeur Adjoint du laboratoire zoologique de Marseille, conformément à la demande de M. Marry.

C'est là le seul moyen de mettre au ferme à une situation des plus fâcheuses et dont l'ouïe bénigne me dignifie.

P. Gourret, ^{Monseigneur et très honnête Maître} l'exprèssey de mes profond respect



Monsieur et très honnête Maître,

Je suis très fâché de l'insistance que je mets à venir une seconde fois vous entretenir de la situation toute particulière qui m'est faite. L'accueil bienveillant avec lequel vous avez reçu mes doléances, me laisse espérer que vous voudrez bien excuser mon importunité.

Il y a deux ans, grâce à votre puissante intervention, M. Liard m'avait délégué dans les fonctions de suppléant d'Histoire naturelle à l'École de Médecine, et j'avais cru que monsieur préteur de Lyon n'aurait pas de suite fâcheuse. Mais voilà que M. le Directeur vient de mettre cette suppléance au concours lequel, conformément à la Loi, aura lieu le 12 avril prochain. Cependant ma délégatio persiste jusqu'à cette époque.

Qu'il me soit permis, Monsieur et très honnête Maître, de faire valoir auprès de vous que cette mesure n'est basée sur aucun grief à mon encontre, puisque le Directeur de l'École regrette mon éloignement et que cette appréciation est partagée par l'École tout entière, y compris les étudiants. Mon prédeau insucess de Lyon ne peut également entrer dans le débat; car, dans le cas contraire, pourquoi M. le Directeur n'aurait-il pas mis cette suppléance au concours dès la fin de l'année dernière et aurait-il attendu deux ans? Pourquoi, d'autre part, n'aurait-il chargé cette année

encore de commencer le cours jusqu'à l'issue du concours ? Pourquoi eusse j'a-t-il cru devoir, cette ~~échec~~ même, sur la proposition de M. le Recteur, un nouvel membre du Conseil académique ?

On pourra répondre que les fonctions de suppléant ne sont données qu'après concours. - De nombreux exemples démontrent ce dire. La nomination faite le samedi dernier de deux professeurs, sans concours, peut être rappelé fort à propos ; les deux titulaires n'ont, du reste, que le titre de Docteur en médecine.

D'un autre côté, si M. Liard avait eu l'intention de m'éloigner de l'école pour me donner un poste dans une faculté des sciences, il eut accepté sa décision. Mais il me revient que M. le Directeur croit que je puisse me présenter à ce concours. Je ne me rendrai point à cette école pour plusieurs raisons :

Moy titre de Docteur es sciences que j'ai obtenu devant la faculté de Paris avec éloge du jury, ne me permet pas d'affronter l'alea d'un concours, concurremment avec des licenciés. En outre, les deux années de professorat au siège de l'école me mettent dans l'obligation de ne pas affronter une épreuve pour une fonction que j'ai remplie à la satisfaction générale. Enfin les recherches d'histoire naturelle que j'ai publiées depuis 1883 me paraissent de nature à obliger M. le Directeur à avoir quelque considération pour leur auteur et à ne pas lui offrir, comme encouragement,

une place de deux mille francs au concours.

Un autre point sur lequel je tiendrais à appeler votre bienveillante attention est mon insuccès de Lyon. Mais comment me défendre puisque je ne connais qu'imparfaitement l'examen dont je fus l'objet et que les intrigues malhonnêtes de M. Licard, doyen de la faculté des sciences de Lyon, ont été acceptées sans que j'aie le droit de les percer à jour.

Cependant, que faire en pareil cas ? J'ai sans doute le désir et le besoin de travailler, mais le résultat de mes études n'aura pas plus de succès devant les intrigues de tous que moi, n'ayant pu abattre mon excellent maître, M. Marivay, s'acharnant contre mon élève et tout valoir à M. Liard la seule raison pouvant avoir quelque chance d'être ouverte par M. le Directeur qui n'a aucune compétence en histoire naturelle.

M. Marivay m'a démontré déjà à ce sujet, mais inutilement. Vouz seul, toujours et hér honore Maître, avez toute l'autorité pour faire comprendre à M. Liard qu'il a été trompé sur mon compte, et que me tenir plus longtemps rigueur d'une fausse appréciation serait un acte ingrat.

Voilà pourquoi je me permets de vous envoyer la liste des travaux que j'ai publiés.

Un dernier point me paraît indispensable. Depuis un an et demi, je suis Conseiller municipal de Marseille. Grâce à ma feracité, j'ai amené M. le Maire à accepter deux créations importantes :

- Sur les Péridinium de Marseille, Annales Muséum Marseille t. I
114 pag. 4 Pl. 1883.
- Recherches sur l'Anatomie et l'histologie de la Spadella Marioni,
C. R. Institut, 1883
- La Cavité du corps et les organes sensoriels de la Spadella
Marioni, C. R. Institut, 1883
- Recherches sur les animaux pélagiques du golfe de Marseille,
Annales Muséum Marseille t. II 5 Pl. et 175 pag. 1884
- Constitution géologique du Languedoc, Ann. Sc. géol.
tom. 16 art. n°7 avec Carte, Pl. 12-18 pag. 228 1885
- Recherches sur les Arachnides tertiaires d'Aix en Provence,
Recueil zoologique suisse tom. IV n°3 Pl. 20-23 p. 431-
496, 1887
- Recherches sur le Liej et l'Orblique des environs de
Marseille et de Boulon, biblioth. Socie H. Etudes tom. 32
art. 7 Pl. 1 p. 1-56, 1886.
- Les Protozoaires du Vieux port de Marseille, archives de
Zool. expér. et générale Pl. 28-35 p. 663-736, 1886
- Contribution à l'étude des Protozoaires de la Corse,
archiv. Biologie, tome VIII Pl. 13-17 p. 139-204
- Description de quelques espèces jurassiques de la
Passer Provence, Recueil zoologique suisse tome IV
n°2 Pl. 9-11 pag. 261-267 1887
- Sur quelques crustacés parasites des Thalassies, C. R.
Institut 17 Janv. 1887.
- La Cannite et les étages qui la recouvrent dans le
massif de Garlaban, 28 mai 1887.
- La faune des Crustacés podophthalmes du golfe de
Marseille, C. R. Institut 1888.
- Le tertiaire marin de Garry ; les relations avec l'Himalaya



oligocène et miocene - .

En cours de publication :

- (1) Les Crustacés parvus des Alpes, Biblioth. École des Hautes Études.
 - (2) Description d'une variété de Néobalie, Recueil fond. Suisse
 - (3) Description de deux espèces nouvelles du port de Bastia, Journal de l'anatomie
 - (4) Révision des Crustacés Odophtalmes du golfe de Marseille, Annales Muséum Marseille
 - (5) Le Tertiaire de Carry le Ronet, Bull. Soc. géol. de France
 - (6) Le Coironnay et le Buronay d'Allanch près Marseille, Bull. Société belge de Géologie.
-

Monsieur et très honnête Maître,

Je n'ai pas eu l'honneur de vous rencontrer à Paris, où je suis venu pour renouveler auprès de M. Liard la demande que je lui avais faite et tendant à obtenir les fonctions de Directeur adjoint à la Station zoologique de Marseille.

L'accueil que j'ai reçu a été très favorable et j'ai la promesse que ma requête serait attentivement examinée.

M. le Directeur a compris qu'à côté de l'enseignement confié déjà à M. Vayssiére il y a, à la Station de Marseille, place pour les travaux de zoologie appliquée ; que la pisciculture devait entrer dans le programme de cet établissement scientifique ; que, d'autre part, M. Marion, dont le temps est presque entièrement consacré à l'enseignement ainsi qu'au Musée, avait besoin d'un collaborateur pour entreprendre des recherches spéciales telles que la nourriture du Poisson, l'époque du frai,



et pour surveiller d'une façon continue le
cautionnement établi dans la cave du Prado et le
parc à Huîtres que la Marine va considérer dans
quelques jours à la Station.

Je prends encore la liberté de vous
prier, Monsieur et très honnête Maître, de
vouloir bien m'accorder votre puissante protection.
Votre appui déterminera M. Liard à
me désigner et à donner suite ainsi aux
réclamations de M. Marigny

Veuillez recevoir,
Monsieur et très honnête Maître,
l'expression de mon profond respect

P. Gourret

Supplément à l'avis de l'Académie de Mayenne

Paris, 9 février 1889

STATION ZOOLOGIQUE
De Marseille

Marseille, le 9 Janvier 1895

LABORATOIRE MARITIME
D'ENDOUME



Bien honoré Maître,

l'extrême bienveillance que vous avez bien voulu me témoigner à diverses reprises, me permet d'espérer sur l'appui de votre haute influence dans les circonstances suivantes.

Le Conseil municipal de Marseille a voté tout récemment une somme de 3000 francs pendant 30 ans à partir du 1^{er} Janvier 1895 pour la création d'une chaire de Zoologie pratique à la faculté des Sciences. M. Liard, consulté par M. le Maire, a répondu favorablement ; mais il a l'intention, avant de faire décréter cette chaire, d'instituer d'abord un cours de Zoologie pratique, appliquée à l'agriculture et à l'industrie des pêches.

Je serais très heureux d'être chargé de ce cours. C'est en prévision de cette création, que j'ai personnellement provoqué, que M. Marious m'avait engagé dès 1889 à étudier les questions se rapportant à la pisciculture

marinie et à publier l'histoire des divers filets ou
engins de pêche usités dans le golfe de Marseille.

Je n'ignore pas combien est vivace la
haine que certains professeurs de notre faculté ont
voué à M. Mariot et à moi-même. Désormais, ils
ont entrepris une campagne auprès de M. Lard,
afin de s'opposer à ma candidature que
M. le Directeur de l'enseignement supérieur a
accrue en principe.

M. Mariot vient de me mettre au
courant de cette attitude et m'engage à
vous en informer pour obtenir votre puissante
intervention. Du reste, mon excellent
maître se propose de vous écrire bientôt
à ce sujet.

J'espère que vous voudrez bien m'excuser
de vous avoir entretenu de pareilles intrigues
et je vous prie de me excuser,

Vos honnêtes Maîtres,
avec l'expression de ma gratitude,
l'assurance de mes respectueux hommages

Paul Gourret